



UNITED NATIONS  
CAPITAL DEVELOPMENT FUND

FONDS D'EQUIPEMENT  
DES NATIONS UNIES

## ANNEXE 1 :

### TERMES DE REFERENCE: EVALUATION MI-PAROURS

Pays: Burkina Faso

Numéro du Projet: BKF/97/C02

Intitulé du projet: Projet de développement des ressources Agro-Pastorales de la Province du Namentenga

Secteur: Gouvernance / Agriculture

Agence gouvernementale d'exécution:

Date d'approbation : 1997  
Date de démarrage: 1998  
Amendement: Octobre 2003  
Date de fin de projet: Fin 2006

Coût total du projet: US\$ 5.095.410

FENU : US\$ 3.655.410 dont  
- Contribution FBS: US\$ 1.500.000 euros budgétisés à raison de  
US\$ 1.628.300  
- Ressources générales FENU 2.027.110 dont \$ 127.398 pour imprévus

PNUD : US\$ 1.050.000 dont \$ 703.918 engagés

Gouvernement: US\$ 130.000  
Communautés: US\$ 260.000

Date d'évaluation: 13 Octobre 2005

## **A. Les objectifs de l'évaluation**

1. **Les objectifs globaux d'une mission d'évaluation à mi-parcours du FENU** sont les suivants :

- Assister les parties prenantes du projet (Gouvernement, bénéficiaires, FENU, PNUD et d'autres bailleurs de fonds) à améliorer l'efficacité, l'efficacit , la pertinence et les impacts du projet ;
- Fournir un feedback   toutes les parties prenantes en vue d'am liorer les politiques, le processus de planification, de formulation et de toutes les phases de la mise en oeuvre du projet; et
- Assurer la reddition des comptes concernant les r sultats attendus aux partenaires financiers du projet, parties prenantes et b n ficiaires.

2. **Le r sultat attendu de l' valuation   mi-parcours** est une revue strat gique de la performance du projet, en vue de :

- Appuyer les responsables du projet dans l'identification des a) acquis et b) probl mes rencontr s et d' tablir une appr ciation objective et externe sur l' tat d'avancement de la mise en oeuvre du projet, sur la faisabilit  d'atteindre les objectifs attendus dans les d lais convenus (r f. Amendement au Document de projet, octobre 2003), sur la pertinence et l'efficacit  de la gestion de projet ;
- Fournir aux responsables et parties prenantes du projet des recommandations concernant des a) opportunit s additionnelles et b) actions de correction / r orientation   prendre afin de r soudre les probl mes identifi s ;
- Appr cier si / dans quelle mesure l'environnement institutionnel et politique actuel est propice   une r plication des exp riences pilotes du projet;
- Identifier les strat gies de d sengagement ;
- Appuyer les responsables et parties prenantes du projet   tirer des le ons apprises au niveau de la conception, la mise en oeuvre et la gestion du projet ;
- R pondre aux obligations institutionnelles du FENU et aux accords de partenariat avec le Fonds Belge de Survie (Document de projet, Amendement, Directives en mati re d' valuation externe).

## **B. Profil du projet**

1. **Contexte du pays: D centralisation et Gouvernance locale**

Le Gouvernement du Burkina Faso a d velopp  depuis quelques ann es plusieurs pratiques d'appui aux organisations communautaires et aux populations locales en vue de promouvoir la bonne gouvernance locale. Ces pratiques de d veloppement local visent   accro tre la responsabilit  des populations locales dans la gestion de leur d veloppement. Toutes ces exp riences contribuent   d velopper les capacit s d'organisation, de planification, de gestion et de n gociation, et de les pr parer   la d centralisation.

[La situation politico-institutionnelle lors de la formulation de l'Amendement en 2003] L'ensemble de textes d'orientation de la d centralisation (TOD, ao t 1998),  tablissent les bases l gales en mati re de d veloppement des institutions et d finissent les caract ristiques de la mise en place des collectivit s locales. La Lettre de Politique de D veloppement Rural D centralis  (LPDRD), pr par e par le gouvernement en 2000 et publi e au Journal Officiel en 2002, d finis les grands principes : ma trise d'ouvrage confi e aux b n ficiaires,  largissement du champ des investissements, implication des populations   toutes les phases du d veloppement, adoption d'approches modulaires pour la prise en compte de diff rents niveaux d'intervention, etc.

Ces textes ont  t  compl t s en 2003 par une nouvelle loi introduisant la R gion en tant que nouveau niveau de d centralisation.

Le Code général des collectivités territoriales du Burkina Faso (<http://www.inforoute-communale.gov.bf/CODE-CADRE.htm>) a été adopté par l'Assemblée Nationale en décembre 2004 et promulgué par décret présidentiel en avril 2005. Avec ce code, les incertitudes sur la nature territoriale des futures collectivités décentralisées ont été levées, étant donné que les collectivités territoriales prévues couvriront la totalité du territoire national. Ayant été formulé et amendé bien avant ces événements politico-administratifs, le PAPNA fait figure de pionnier dans sa zone d'intervention en matière d'appui à la décentralisation. En l'absence des conseils communaux élus, le projet a aidé à la mise en place de quatre (04) Commissions Communales de Gestion (CCG), structures transitoires servant d'instruments d'apprentissage des règles et principes de la décentralisation. Au niveau supra village et hors commune, les dix (10) Commissions Inter-Villageoises Gestion des Terroirs (CIVGT) appuyées dans le cadre du projet jouent le rôle des CCG. Ainsi les communes rurales et espaces inter-villages couverts par le projet ont un avantage par rapport aux autres quant à la compréhension des enjeux et des règles de la décentralisation, notamment en ce qui concerne la co-existence de plusieurs villages au sein d'un espace politico-administratif.

Les lois adoptées en matière de décentralisation au niveau rural n'ont pas été mises en application. La mise en place des organes, initialement annoncée pour 2003 a été reportée jusqu'en 2006. Les principes et les modalités du transfert des ressources financières et humaines aux futures communes n'ont pas encore été déterminés.

## 2. Description sommaire du projet

Le Projet PAPNA vise à réduire de manière durable la pauvreté d'une population de plus de 110,000 personnes de la Province du Namentenga, l'une des provinces les plus pauvres du Burkina Faso. L'appui donné aux acteurs institutionnels locaux permettra aux populations pauvres d'avoir un accès durable aux services sociaux de base. Les produits attendus du projet concernent : la mise en place d'un système de planification et de programmation participatif, le renforcement des capacités locales en matière de gestion du développement local, l'accès des collectivités locales à des ressources financières leur permettant de financer des mesures de lutte contre la pauvreté, la réalisation d'investissements spécifiques en infrastructures socio-productives collectives (barrages et aménagement aval de barrage), la collecte, l'analyse et la capitalisation des résultats du projet.

## 3. Résultats attendus (voir Cadre logique du projet – Amendement )

**Objectif de Développement :** Réduire, de manière durable, la pauvreté des populations agropastorales de la Province du Namentenga par le biais d'un développement social et économique axé sur les principes de la bonne gouvernance démocratique.

**Objectif Immédiat:** Promouvoir dans la Province du Namentenga un développement local soutenable géré par les acteurs institutionnels locaux et permettant aux pauvres un accès durable aux services sociaux de base.

**Produit 1 :** Des mécanismes et des procédures transparentes, participatifs et décentralisés de planification et de programmation du développement local sont conçus, introduits et rendus opérationnels au niveau des populations de 4 Communes rurales et de 41 villages regroupés en CIVGT

**Produit 2 :** Les capacités locales en matière de prise en charge des initiatives de développement local et de gestion/entretien des ouvrages sont renforcées au niveau des communes rurales, des CIVGT et des villages

**Produit 3 :** Les communes rurales et les CIVGT ont accès à des ressources financières externes et internes pour les gérer/utiliser, conformément aux principes de la bonne gouvernance, dans le cadre d'actions de lutte contre la pauvreté (en particulier dans le domaine des services sociaux de base et de la promotion d'une économie locale diversifiée et génératrice de revenus).

**Produit 4 :** Des investissements concernant la réhabilitation/réalisation d'infrastructures socio-productives collectives sont opérés en vue de diminuer la vulnérabilité des producteurs aux crises récurrentes, d'accroître la diversification de leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire

#### **4. L'état actuel d'avancement**

(voir documents attachés dans l'annexe, PTA 2004 et 2005 de l'état d'avancement du projet )

Les quatre communes rurales et les 10 CIVGT couvertes par le Projet disposent chacune d'un plan de développement local, d'un programme pluriannuel d'investissement et d'un plan annuel d'investissement 2005 ; un guide d'élaboration des Plans de Développement au niveau commune rurale et CIVGT a été élaboré. Le Fonds de Développement Local est mis en place et les communes rurales et les CIVGT ont signé en 2004 puis en 2005 des conventions de co-financement avec le projet. Les contributions du projet et des CIVGT sont versées dans les comptes ouverts par les CIVGT dans les Caisses Populaires locales pour la réalisation des investissements au niveau des CIVGT, et sont directement gérées par les CIVGT. S'agissant des investissements au niveau de la commune rurale, le projet avec sa contribution joue directement le rôle de guichet de paiement, sur ordre du Préfet, pour une partie des facteurs liés aux investissements, tandis que le Préfet Maire assure le paiement direct de l'autre partie des facteurs avec contribution de la commune. Des investissements (n= 100) dans le domaine de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation, de l'eau potable ont été réalisés en 2004.

Les instruments et démarches développés par le projet permettent aux populations de mieux comprendre le processus de décentralisation afin de s'impliquer d'avantage. Ces instruments contribueront sans nul doute à enrichir les réflexions futures sur la mise en œuvre de la décentralisation rurale. Le projet entrevoit l'élaboration d'un rapport de capitalisation des expériences générées et d'une stratégie de pérennisation des acquis. Le Projet offre de bonnes perspectives en matière de création de revenus à partir des aménagements hydro-agricoles.

#### **C. Cadre et objet de l'évaluation**

Considérant l'état actuel d'avancement du projet et le niveau actuel de déboursements, la mission d'évaluation est tenue de répondre aux questions suivantes :

##### **1 L'atteinte des résultats**

1.1 Le projet avance-t-il de manière satisfaisante, dans les délais prévus pour atteindre les produits attendus, et la réalisation des activités (cf. Cadre logique et les PTA )?

##### **Produit 1:**

- **Planification locale**
  - Quel est le degré de concordance entre la démarche de planification développée par le projet PAPNA et le système national ?
  - Dans quelle mesure celle-ci peut servir de modèle pour alimenter la réflexion au niveau national ?
  - Quel est le niveau de maîtrise des élus par rapport à cette démarche et des instruments de planification et d'investissement ?
  - Existe-t-il un appui pour la mise en place d'un système de suivi évaluation au niveau des CIVGT/CR ?
  - Quel est le degré de participation de toutes les catégories sociales, y compris les femmes et les groupes marginaux, à un type de processus de planification inclusif et transparent ?
  - Quelle est la qualité et la pertinence des instruments de planification réalisés ?
  - Est-ce que la sécurité alimentaire a été considérée comme une préoccupation prioritaire au niveau de la planification locale et dans la prise de décision d'investissements? Et si non, pour quelles raisons ?
  - Concernant les aménagements d'aval des barrages, quelles mesures ont été initiées pour institutionnaliser leur gestion / attribution des parcelles ?

##### **Produit 2 :**

- **Maîtrise d'ouvrage**

- Quelle est l'efficacité et la pertinence de la démarche et des instruments développés et mis à la disposition des CIVGT/CR afin de leur assurer la maîtrise adéquate de cette fonction ?
- Quel est le niveau de maîtrise du processus de passation des marchés par les bureaux des CIVGT/CR?

- Renforcement des capacités

- Quels sont les programmes de formation réalisés?
- Dans quelle mesure les programmes de formation des acteurs locaux ont tenu compte de la multiplicité de nouvelles fonctions qui doivent être assumées au niveau local ?
- Dans quelle mesure les programmes de formation ont effectivement servi à mieux sensibiliser / former les acteurs locaux en matière de développement local décentralisé et de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ?
- Quels sont les principaux acquis de ces programmes ?

### Produit 3 :

- Fonds de développement local

- Quel est le niveau de maîtrise des élus et des autorités locales par rapport au bon fonctionnement des mécanismes de financement ?
- Le FDL est-il en adéquation avec les capacités financières des CIVGT/CR ?
- Devrait-on envisager de modifier le niveau de la contrepartie ? Si oui, pour quelles raisons et jusqu'à quel niveau ?

- Circuit de déboursement

- Quel a été le niveau de participation des différentes parties concernées dans l'établissement des principes directeurs du 'code de financement' ?
  - Quel est le degré d'appropriation de la part des différentes parties prenantes des mécanismes du 'code de financement' ?
- Quel est le niveau de fonctionnalité du circuit de financement ?
- Qualité et représentativité dans la prise de décision au niveau du comité d'approbation de financement (CAF) ?
  - De quelle manière les investissements rendus possibles par les différentes composantes du fonds de développement local ont bénéficié les groupes pauvres ?
  - Quelle a été la proportion entre investissements visant l'environnement, l'amélioration des économies locales et les activités génératrices de revenus et, dans le cas où il y aurait de fortes différences, quelles sont les conclusions qu'on en devrait tirer ?
  - Est-ce que le code de financement a établi des mesures incitatives et des garde-fous pour permettre de tenir compte des micro-projets identifiés et gérés par les femmes ?
  - Quel est le degré de satisfaction des CIVGT/CR de ce mécanisme ?
  - Comment celui-ci est-il perçu par les autres partenaires au développement ?
  - Existe-t-il des contraintes au niveau des décaissements, et si oui, comment les résoudre?

### Produit 4 :

- Est-ce que les travaux de réhabilitation / réalisation d'infrastructures socio-productives collectives auront un bénéfice pour l'ensemble de la population ?
- Est-ce que l'équipe a établi les bonnes conditions pour apprécier les effets attendus à un stade ultérieur de ces travaux sur la sécurité alimentaire des ménages ?
- Est-ce que ces travaux vont permettre aux ménages concernés de diversifier leurs cultures agricoles ?
- Quels seront les résultats de l'approche d'identification des bénéficiaires prioritaires (évoquée dans le document du projet / ou amendement) ?
- Est-ce qu'il y avait des actions concrètes permettant un accès durable des producteurs aux intrants agricoles ?
- Quelle a été l'efficacité du travail des comités de gestion des barrages ?

1.2 En fonction de l'atteinte des produits attendus, les objectifs immédiats et de développement, pourront-ils être réalisés ? Comme il s'agit d'une mission d'évaluation à mi-parcours, la mission va apprécier de manière spécifique les conditions établies pour une appréciation des effets des interventions du projet a un stade plus avancé de sa réalisation, notamment en matière de sécurité alimentaire (p.ex. pertinence de la situation de référence en amont, gestion efficace des données recueillies pour approfondir l'analyse de la situation alimentaire).

### 1.3 Enjeux critiques

#### Performances des CIVGT/CR

- Quel est le degré de maîtrise des CIVGT/CR vis-à-vis des critères de performances ?
- L'utilisation de critères de performances joue-t-elle un rôle important afin de stimuler l'engagement des CIVGT/CR à atteindre de bons résultats ?

#### Livraison ou la fourniture des services sociaux de base au niveau local

- Quel est le degré de maîtrise des collectivités locales de la notion de la livraison du service public local ?
- Quelles sont les initiatives prises par les CIVGT/CR et les autorités locales pour mettre en place des services sociaux de base en relation avec les investissements consentis ?

#### Sécurité alimentaire

Les membres de la mission d'évaluation analyseront les problèmes de la sécurité alimentaire de la zone couverte par le projet à partir des perspectives suivantes:

- Comprendre les degrés de vulnérabilité vis-à-vis de l'insécurité alimentaire de différentes catégories sociales et/ou de différentes zones géographiques
- Apprécier la compréhension des causes de cette vulnérabilité envers l'insécurité alimentaire de la part du projet et leur prise en compte
- Analyser les progrès de la part des structures décentralisées en matière de meilleure gouvernance dans le cadre des politiques visant à réduire cette vulnérabilité
- Analyser l'effet des investissements à partir des fonds locaux de développement pour améliorer l'accès et l'utilisation des services de base par les populations bénéficiaires ainsi que pour réduire la vulnérabilité des ménages/ des groupes plus vulnérables envers l'insécurité alimentaire
- Les indicateurs identifiés pour mesurer l'effet du projet sur l'insécurité alimentaire sont-ils pertinents ?
- Que savent les parties au projet sur le terrain (communes, services préfectoraux, populations) des actions permanentes et des programmes spéciaux du gouvernement central qui affectent directement l'aire d'intervention du projet en matière de sécurité alimentaire et d'augmentation des revenus monétaires des populations rurales ? Ces informations et projets divers ont-ils un rapport avec l'action des communes pour améliorer l'accès de leurs populations à une alimentation suffisante en quantité et qualité pendant toute l'année ? Une telle action des communes existe-t-elle ?
- Quelles ont été les initiatives prises par l'UAC par rapport aux questions précédentes ?

#### Communication :

- Apprécier les démarches du projet en matière de la communication ?
- Quels sont les résultats obtenus à travers les actions de communication ?

#### Cadres de concertation

- Le Cadre de Concertation Technique Provincial (CCTP) a-t-il bien joué son rôle ?
- Les cadres de concertation ont-ils été des instruments efficaces dans la mise en œuvre

du projet ?

- Est-ce que les communes (ou CIVGT) développent une concertation et/ou des partenariats avec les services techniques (et/ou d'autres partenaires) pour améliorer l'efficacité des stratégies de réduction de la vulnérabilité envers l'insécurité alimentaire ?

## 2 Variables déterminants la mise en oeuvre du projet et l'atteinte des résultats

### 2.1 Facteurs externes

- i) L'environnement politico-institutionnel, est-il toujours propice à la réplication des leçons tirées du projet?

Les suppositions critiques ( (Amendement) cadre logique) sont-elles encore pertinentes ? Du point de vue de :

#### Partenariat au niveau local et international

- Perception des partenaires locaux et nationaux du projet PAPNA ?
- Comment le PAPNA est-il perçu par les autres partenaires au développement ?
- Perspectives d'une pérennisation et valorisation des acquis du projet en matière du renforcement des capacités institutionnelles et humaines ?

#### Adhésion et mobilisation des CIVGT/CR à la démarche locale :

- Les membres des CIVGT/CR ont-ils créé des blocages important limitant le bon fonctionnement du projet ?
- Les décideurs de l'administration centralisée ont-ils retardé la bonne appropriation du projet par les populations et les conseils municipaux ?
- Les élites locales auraient-elles tentées de s'approprier des bénéfices du projet ?
- Les catégories sociales marginalisées telle que les femmes, ont-elles bénéficiées du projet.

#### Mise en place d'un circuit de financement local efficace, efficient et transparent :

- Les autorités administratives ont-elles créés des goulots d'étranglement qui ont fait que le circuit de déboursement n'a pas donné de bons résultats ?
- Est-ce que la faiblesse des ressources fiscales locales et les insuffisances du recouvrement a affaibli le bon fonctionnement des services socio-collectifs ?

#### Niveau des compétences techniques des ressources locales et des élus :

- Le faible niveau de compétences a-t-il été un obstacle pour le fonctionnement du projet ?
- Est-ce que les autorités administratives et les services techniques ont été en mesure d'accompagner par un appui substantiel le processus de décentralisation et de responsabilisation qui est actuellement à sa phase initiale ?

#### Mécanismes de contrôle des autorités administratives sur les communes :

- Les contrôles par les autorités de tutelle se sont-ils avérés un blocage important dans le fonctionnement du projet ?

#### Retards dans la mise à disposition des fonds pour l'investissement :

- A-t-on connu des retards important dans la mise à disposition des fonds ? Si oui quel en a été l'impact ?

D'autres facteurs externes à considérer pour l'avenir qui menacent le succès de la mise en oeuvre du projet?

### 2.2 Facteurs liés à la mise en oeuvre du projet

*i) Conception du projet: pertinence et qualité*

- Qualité du concept / la logique de la raison d'être du projet, est-elle pertinente pour l'atteinte des objectifs attendus ? en particulier pendant la phase de réorientation, est ce que les aspects 'Genre' et 'Sécurité alimentaire', ont été adressée dans la conception du projet ?
- Efficacité du processus de la préparation du projet (formulation, phase de démarrage)
- Le cadre logique (le plan pluriannuel d'opérations et le Plan de Travail Annuel), a-t-il été de bonne qualité pour être utilisé par l'équipe du projet autant qu'outil efficace pour gérer le projet selon ses objectifs ?
- Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales telle que la stratégie de réduction de la pauvreté, et le cadre de la planification au niveau du système de l'ONU (CCA, UNDAF, matrice de résultats)?
- Les objectifs du projet, sont-ils encore pertinents et ont-ils une valeur ajoutée du point de vue des stratégies nationales pour le développement local?

*ii) Arrangements institutionnels de la mise en oeuvre du projet: Pertinence et obstacles des arrangements établis?*

*iii) Gestion du projet*

- Efficacité et efficacité dans la programmation et mise en œuvre ?
- Des approches de gestion axée sur les résultats ont-elles été adoptées et pourraient-elles être considérées comme étant des approches innovatrices ?
- Efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières au niveau de l'UGP
- Est-ce que les systèmes de gestion, de suivi évaluation et de rapportage sont utilisés en tant que outils de gestion pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre du projet et pour établir une base objective d'évaluation de la performance du projet? Les informations en matière de suivi/évaluation générées par l'UGP sont-elles facilement accessibles pour la prise de décisions au niveau local (Bureau FENU/PNUD) et au niveau du FENU Siège ?
- Quel est le degré de maîtrise du MIS par l'équipe du projet et les mesures mises en place pour en assurer une large utilisation ?
- Qualité et régularité des rapports (trimestriel, annuel)?
- Est-ce qu'il y a une étude de situation de référence pour quantifier les effets attribuables aux interventions du projet ?

*iv) Appui technique du FENU et du PNUD*

- Qualité, pertinence et disponibilité selon les besoins exprimés par les acteurs principaux de la mise en œuvre du projet ?

*v) Autres facteurs identifiés par la mission qui affectent la performance de l'équipe du projet d'atteindre ses objectifs et produits escomptés ?*

### **3 Position stratégique du FENU vis-à-vis de ses partenaires**

- 3.1 Le FENU est-il stratégiquement bien positionné grâce aux engagements pris par les responsables du projet vis-à-vis :
- Aux efforts du PNUD et d'autres partenaires de développements (agences ONU, autres bailleurs de fonds, Gouvernement) dans le secteur de la décentralisation / gouvernance locale ?
  - A la mise en oeuvre des priorités nationales, comme reflétées dans le cadre des stratégies nationales pour le développement?
  - A la matérialisation / optimisation des avantages comparatives du FENU ?
- 3.2 Qualité des relations entre le FENU et ses de partenaires au niveau local ?

#### 4 Durabilité des résultats et stratégie de désengagements

- 4.1 Pérennisation des acquis du projet en matière des systèmes pilotes, des institutions, des infrastructures accomplies et les mécanismes de financement?
- 4.2 Est-ce que la stratégie de désengagement est appropriée ?
- 4.3 Y-a-t-il une valeur ajoutée pour de FENU au-delà de la phase d'exécution ?

En plus, la mission d'évaluation sera en mesure d'adresser d'autres enjeux majeurs si nécessaire qui seront pertinents pour la phase d'exécution du projet.

### **D. Organisation de la mission**

#### **1 Profils des consultants et responsabilités**

La mission d'évaluation à mi-parcours se composera d'une équipe de deux experts (international et national) selon les profils décrits ci-dessous. En plus, l'unité d'évaluation du FENU poursuit le but de renforcer la capacité nationale en matière d'évaluation des programmes de développement, et demandera dans cette perspective la participation d'un représentant du ministère de tutelle.

##### Profil du chef de fil de la mission:

Expérience internationale (au moins de 10 ans) :

- en matière d'évaluation des programmes d'appui de la décentralisation et du développement local
- en matière de l'assistance technique à la gestion des finances publiques et fourniture des infrastructures socio-économiques et services de base, renforcement des capacités locales et dans les différents domaines de décentralisation politiques et administratives
- dans l'appréciation de l'aspect 'genre'
- en matière de la gestion de projets / programme selon la démarche 'gestion axée sur des résultats'.

Le chef de mission est responsable de

- la conduite de la mission
- la division de travail entre les membres de l'équipe
- développer un plan d'évaluation et la démarche méthodologique
- la présentation des conclusions de 'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission sur place et au siège à NY, y compris la production d'une Aide Mémoire en amont du débriefing sur place
- la production du rapport de mission (premier draft et version finale).

Le consultant aura une expérience d'au moins dix ans dans les domaines susmentionnés et justifiera d'une parfaite maîtrise de la langue française. Il serait préférable que le consultant ait une connaissance du FENU et de la région.

##### Profil du consultant national

Expérience d'au moins de 7 ans :

- dans le domaine de la décentralisation
- dans l'économie rurale / génie rural justifiant d'une expérience dans le domaine de la construction des infrastructures socio-collectives / services de base
- en matière d'évaluation des programmes / de projets

Le membre de l'équipe sera responsable de :

- appuyer le chef de mission en matière de l'évaluation du projet

fournir les contributions telles que déterminées par le chef de la mission.

## **2 Plan d'évaluation**

La mission durera 36 jours de travail. L'arrivée de l'équipe à Ouagadougou est prévue le mardi 16 octobre, et va se terminer le 8 novembre 2005.

L'évaluation sera conduite comme suit :

2.1 Briefing par l'unité évaluation, siège NY : Le chef de l'équipe sera briefé par téléphone co-jointement par le point focal de l'unité d'évaluation, le chargé du pays et le conseiller technique de l'unité de la gouvernance locale avant le démarrage de la mission.

2.2 Accès aux documents du projet : Voir la liste des documents en Annexe

2.3 Finalisation du plan de travail : Revue du plan de travail provisoire par l'équipe de la mission avec consultation du chargé de programme sous considération des exigences pratiques et logistiques.

2.4 Briefing au niveau du pays : La mission sera briefé dès que son arrivée par les représentants du PNUD/FENU, de l'équipe du projet, le Gouvernement et d'autres parties prenantes. Le chargé de programme s'assurera que tous les documents de projets réclamés seront mis à la disposition de la mission si nécessaire

2.5 Evaluation : La mission est tenu d'appliquer la meilleure pratique en terme de la démarche méthodologique d'évaluation, et d'assurer les méthodes les plus appropriés (par exemple : triangulation de différentes sources d'informations). Si possible, toutes les données d'évaluation devaient tenir compte de l'aspect 'genre' en utilisant des données désagrégées. L'évaluation doit tout faire pour contacter l'ensemble des parties prenantes, et pour visiter un échantillon représentatif des communes / communautés dans l'aire d'intervention du projet. En tenant compte le stade actuel de la mise en œuvre du projet (mi-parcours), la mission va plutôt être ciblée sur l'appréciation des atteintes des 'produits' au lieu de l'atteinte des objectifs immédiats et de développement. Ceux-ci seront plutôt évalués – si possible – sur base des méthodes qualitatives. La mission d'évaluation doit assurer un échange étroit de leurs conclusions avec les bénéficiaires et parties prenantes et de considérer leur point de vue dans le rapport final. Si l'objectivité et l'indépendance de la mission d'évaluation n'étaient mis en question, le chef de fil sera autorisé de prendre les mesures nécessaires et d'informer l'unité d'évaluation du FENU siège.

2.6 Préparation de l'Aide Mémoire : Le chef de la mission sera responsable d'élaborer un Aide-Mémoire qui résume les conclusions et recommandations importantes de la mission. Ce document sera mis à la disposition de toutes les parties prenantes, y compris l'Unité évaluation FENU NY, avant le débriefing sur place.

2.7 Réunion de synthèse a la fin de la mission : L'objectif de cette réunion est la présentation des conclusions et des recommandations de la mission évaluation. Le chargé de programme devra établir le procès-verbal de cette réunion qui fera partie du rapport final.

2.8 : Débriefing au niveau de pays : Une séance additionnelle de débriefing peut avoir lieu sur demande du Représentant Résident du bureau de PNUD.

2.9 Le rapport préliminaire : Le chef de fil sera obligé de soumettre un premier draft de rapport qui sera communiqué en six exemplaires au bureau du PNUD-FENU/Ouagadougou avec copie électronique au FENU/New York, pour distribution à toutes les parties prenantes du projet et recueil de leurs commentaires. Lors du débriefing au FENU-New York, les commentaires des différentes parties prenantes au projet seront synthétiquement présentés et discutés avec le consultant.

2.10 Un débriefing au siège FENU, New York aura lieu pendant lequel le chef de fil présentera les conclusions et recommandations de la mission au management, aux chargés de pays et aux conseillers techniques. L'unité d'évaluation sera en charge de produire le procès verbal qui sera partagé avec toutes les parties prenantes et considérées dans le rapport final.

2.11 Le rapport final d'évaluation sera soumis par le chef de la mission selon les dates de butoir convenus.

### **3. Arrangements des rapports et appui administratif/logistique**

La mission d'évaluation est obligée de rendre compte des résultats de la mission à l'unité d'évaluation, et au niveau du pays au chargé de programme FENU. Celui va assurer tout l'appui logistique nécessaire pour la bonne conduite de la mission.

### **4. Financement de la mission**

Le Fonds belge de survie (FBS) autant que bailleur de fonds du projet, prendra en charge les coûts totaux de cette mission.

### **E. Livraison des produits de la mission**

Le chef de file sera responsable de préparer et de livrer les produits suivants :

- Aide Mémoire : Sommaire des conclusions clés et recommandations de la mission qui seront soumis à la fin de la mission au Représentant Résident et au chargé de programme FENU, puis à l'unité d'évaluation au moins deux jours avant le réunion de synthèse sur place.
- Rapport préliminaire, synthèse de l'évaluation et matrice de suivi: Le chef de file sera en charge de consolider les contributions de son équipe et de considérer les commentaires reçus sur l'Aide Mémoire pour produire un rapport cohérent, une synthèse de l'évaluation et une matrice de suivi des recommandations suite au format présenté en Annexe 5.
- Rapport final, synthèse de l'évaluation et matrice de suivi: le chef de la mission sera entièrement responsable pour finaliser le rapport et la synthèse de l'évaluation (voir format en Annexe) en tenant compte de tous les commentaires reçus au cours du débriefing au siège de FENU. Le rapport final et la synthèse de l'évaluation doivent être soumis 5 jours après réception du procès-verbal de la part de l'unité d'évaluation du FENU, ou selon les dates convenues.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final par l'unité d'évaluation.

### **Annexes**

1. Cadre logique
2. PTA 2004, et 2005
3. Liste de la documentation
4. Plan de travail pour la mission d'évaluation
5. Format rapport final
6. Matrice de suivi.

**Annexe 1 et 2:**

Voir document d'Amendement du projet

**Annexe 5 :**

*Format du rapport d'évaluation finale (maximum de 40 pages)*

1. Synthèse exécutive (5 pages)
2. Les objectifs de l'évaluation
  - Objectifs
  - Type d'évaluation
3. Méthodologie d'évaluation
  - Méthodes
  - Plan de travail
  - Composition de l'équipe
4. Contexte
  - Pays
  - Raison d'être du projet
  - Etat d'avancement du projet
5. Evaluation
  - 5.1 L'atteinte des résultats
    - Inclure un tableau avec référence aux: Objectives de developpement et immediats, produits escomptes et indicateurs (cibles aggreees et annuelles)
    - Synthèse des cibles atteintes (source des données : PTA, MIS)
    - Evidence d'atteindre les objectives jusqu'a la fin du financement
    - Autres enjeux majeurs
  - 5.2 Variables déterminant la mise en œuvre du projet et les atteintes des résultats
    - Facteurs externes
    - Facteurs relatifs a l'exécution du projet
  - 5.3 Position stratégique du FENU et son partenariat
  - 5.4 Pérennité des résultats et stratégie de désengagement
  - 5.5 Leçons à tirer
    - au niveau du projet
    - au niveau de FENU
  - 5.6 Recommandations

**Annexes**

- TDR
- Matrice de suivi
- Liste des personnes rencontrées
- Références

**Annexe 6 :****Evaluation Follow-up Matrix****Purpose and Use of the Evaluation Follow-up Matrix**

- **The evaluator** will use this Evaluation Follow-up Matrix to summarise the key findings and recommendations of the evaluation, and propose responsibilities and timeline for follow up.
- **The project manager** will subsequently discuss the recommendations and proposed follow-up responsibility and timeline with project stakeholders and record agreed follow-up actions, responsibilities and timelines in this matrix, and use it to monitor their implementation.
- **The Director of the relevant Technical Unit** is responsible for oversight, to ensure timely implementation of agreed follow up actions.
- **The Evaluation Unit** will periodically report to senior management and the Executive Board on progress in implementing agreed follow up to evaluations, as part of its accountability function.

<b>Issue area</b>	<b>Evaluation finding</b>	<b>Evaluation recommendation</b>	<b>Responsible</b>	<b>Timeline</b>	<b>Agreed follow up</b>
<i>Organized as per evaluation structure</i>  <b>(Completed by evaluator)</b>	<i>List key evaluation findings</i>  <i>(Completed by evaluator)</i>	<i>(Completed by evaluator)</i>	<i>Who is responsible for follow up?</i>  <b>(Completed by evaluator)</b>	Monitorable timeframe for follow up.  <i>(Completed by evaluator)</i>	Either: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Yes</b> (agree to recommendation, responsibility and timeline, and describe follow up action to be taken)</li> <li>▪ <b>No</b> (provide justification for rejecting recommended follow up)</li> <li>▪ <b>Alternative</b> (state alternative follow-up action, responsibility and/or timeline to be taken and justification)</li> </ul> <i>(Completed by programme manager)</i>
1. <i>Results achievement</i>					
2. <b>Variables affecting successful implementation and results achievement</b>					
3. <b>UNCDF strategic</b>					

<b>Issue area</b>	<b>Evaluation finding</b>	<b>Evaluation recommendation</b>	<b>Responsible</b>	<b>Timeline</b>	<b>Agreed follow up</b>
<b>positioning and partnerships</b>					
<b>4. Sustainability of results and exit strategy</b>					
<b>5. Other issues</b>					

**ANNEXE 2**

**CALENDRIER DE LA MISSION  
ET LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES**

## CALENDRIER ET LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

DATE	LIEU	PERSONNES ET FONCTIONS
18 octobre	Ouagadougou	<b>FENU</b> M. Robert DA, coordonnateur du programme FENU au Burkina Mme Lucienne ZIGUIZANGA, secrétaire du coordonnateur FENU M. Emmanuel YAMEOGO, chargé de programme à la DGCOOP Rencontre de travail avec M. Samidou Mathias PALE, consultant national
19 octobre	Ouagadougou	<b>MAHRH</b> <b>M. Ibrahima KABORÉ, secrétaire général au MAHRH</b> M. Sidiki LINGANI, DEP au MAHRH <b>DGDCL</b> M. Jean Martin KY, directeur général de la DGDCL <b>M. Gaoussou KOTÉ, consultant en suivi de la décentralisation à l'Ambassade du Canada</b>
20 octobre	Ouagadougou	<b>Partenaires au développement</b> M. Mohamed DRABO, représentant du PNGT 2 M. Moussa OUEDRAOGO, coordonnateur national du PACGL M. Abraham NIGNAN, expert en décentralisation au PACGL
21 octobre	Ouagadougou	<b>A. PNUD</b> Mme Anna COULIBALY, représentante résidente a.i du PNUD
21 octobre	Boulsa	Échanges avec l'équipe <b>UGP</b> restreinte: M. Alexis KOMBOUDRY, coordonnateur, M. Régis KALMONGO, chef d'antenne nord, Mme Florence OUATTARA, responsable Genre et renforcement des capacités
22 octobre	Boulsa	Exploitation des documents et rencontres de travail avec l'équipe restreinte de projet
23 octobre	Boulsa	Exploitation de la documentation et préparation des guides d'entretien
24 octobre	Boulsa	<b>B. DPAHRH</b> M. Samidou BOULE, Directeur provincial de la
		<b>C. PLAN – Burkina Faso</b> M. Dr. Bernabé YAMEOGO, responsable dans la Province du Namentenga
		<b>UGP</b> Suite des entretiens avec Mme Florence OUATTARA, responsable VNU pour les aspects Genre et Développement et appui au renforcement des capacités
		<b>D. Coordination provinciale du PNGT-2</b> M. Ousmane BOLY, coordonnateur provincial au Namentenga
25 octobre	Boulsa vers Niounougou	<b>E. Barrage de Niounougou</b> Rencontre avec des détenteurs (18 hommes) de parcelles de périmètres irrigués au barrage, avec la présence de l'animateur M. Hamado SERGIO
	Niounougou- vers Nagbingou1	<b>F. CCG DE NAGBINGOU</b> Rencontre avec des membres du CCG de Nagbingou, 20 participants dont 3 femmes. Étaient présents : Le secrétaire et le trésorier de la CCG (2 hommes), 2 membres sous-commission mobilisation des ressources (2 hommes) 3 membres sous commission aménagement et urbanisme (2 hommes et 1 femme) 2 membres de la sous commission suivi et contrôle (2 hommes) 1 agent PSP, 1 représentant des agriculteurs et 1 des éleveurs, le secrétaire à la préfecture et 7 autres membres
	Nagbingou	Entretien avec les deux animateurs : M. Inoussa SAVADOGO et Mme Bahadio ZOUNOGO
	Localité de Dario	Visite d'un centre de formation professionnelle ( CFPP) à la CIVGT de Dario et entretien avec l'animateur responsable des programmes d'alphabétisation. Visite d'un fenil à Dario, d'un projet d'embouche, discussion avec le producteur.
	Boulsa	<b>G. DPAHRA/ Namentenga</b> Séance de travail avec M. Abdoulaye SEMDE, Directeur Provincial

26/10/2005	Belga	<b>H. Visite du barrage de Belga</b> en présence de l'ingénieur de l'UGP
26/10/2005	Tougouri	<b>I. CCG de Tougouri</b> Entretiens avec des représentants et représentantes de la CCG : 16 hommes et 7 femmes en présence du préfet du département, M. Dramane TRAORE, et des deux animateurs : Mme Mariam ZONGO et M. Hamado SEBGO. Présence de responsables de toutes les sous-commissions.
<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PERSONNES ET FONCTIONS</b>
26-10/2005	Niounougou	<b>Barrage de Niounougou</b> , suite des entretiens sur les périmètres irrigués Présence de 57 hommes et 15 femmes sur les résultats attendus du site Rencontre M. Zachari OUEDRAOGO, agent de suivi-contrôle de CETIS MM. WAGO et SEODO, de l'entreprise SAT (entrepreneurs retenus) en présence de l'ingénieur de l'UGP, M. Tahirou GANSONRE et de l'animateur M. Hamado SEBGO. <b>J. CIVGT de Niounougou</b> Visite de deux fosses fumières et d'un puits à grand diamètre.
26/10/2005	Boulsa	<b>K. DPRA de Namentenga</b> Entretien avec M. Seydou KONGO, directeur provincial des ressources animales
27/10/2005	Retkoulga	<b>L. CIVGT de Retkoulga</b> <b>Entretiens avec des représentants et représentantes de la CIVGT (26 hommes et 5 femmes) dont le président, le secrétaire, le trésorier principal et la trésorière adjointe.</b> Présence des animatrices : Mme Odile GODO/SANDOUIDI, Mme Julie KINTEGA/DERME, et des animateurs : M. Elie SEOGO et Salfo YAOGO Visite du PSP de Retkoulga
27/10/2005	Boulsa	<b>M. Haut Commissariat</b> <b>Entretien avec M. Christophe COMPAORÉ, haut commissaire et président du CCTP</b> <b>N. District sanitaire</b> Entretien avec le docteur Idrissa SAVADOGO, médecin chef et son adjoint
28/10/2005	Kouini	<b>O. CIVGT de Kouini</b> <b>Entretiens avec les représentants et représentantes de la CIVGT (18 personnes dont 2 femmes) en présence des membres du bureau et de plusieurs membres des sous-commissions, en bonne partie représentées (suivi-contrôle, agriculture, éducation, santé...). En présence du chef d'antenne nord, M' Régis KALMOGO, des animateurs M. Inoussa EAVADOGO et Mme Zounoogo BAADHIO</b> Visite d'un site anti-érosif.
28/10/2005	Boulsa	<b>P. CSE</b> Entretien avec M. Boubacar SERE, responsable de la Cellule Suivi/Évaluation
29/10/2005	Tougouri	<b>Q. Services agricoles du département</b> Entretiens avec deux agents du service d'Agriculture à la commune de Tougouri sur les liens de collaboration établis avec le PAPNA et les CIVVT/CCG
29/10/2005	Taparko	<b>R. CIVGT de Taparko</b> <b>Entretiens avec des représentants et représentantes de la CIVGT (48 personnes dont 14 femmes). Les membres du bureau sont présents ainsi que plusieurs membres de l'AG et de personnes de quelques sous-commissions.</b> Entretien avec les animateurs présents MM Jean TAODYANDE, et Boukary BAMOGO Visite d'une fosse fumière
30/10/2005	Boulsa	<b>ÉM :</b> Travail de compilation des informations recueillies et lectures complémentaires de documents
31/10/2005	Boulsa	<b>UGP</b>

		Entretien avec le gestionnaire comptable, M. Edouard OUEDRAOGO et avec l'ingénieur M. GANSONRÉ
01/011/2005	Boulsa	<b>ÉM :</b> Travail de systématisation des informations, préparation et études de données pour la reproduction sur tableaux synthèses. Impression et discussion équipe de mission élargie sur les éléments d'appréciation
<b>02/11/2005</b>	Boulsa	<b>ÉM/UGP</b> Débriefing sommaire autour des principaux éléments d'appréciation du projet suivi d'échanges. Clarification de certaines informations et ajout d'informations manquantes.
04au 07 /11/2005	Ouagadougou	<b>ÉM :</b> Dépouillement de documents remis par l'UGP Préparation en collaboration du document de l'aide mémoire
08/11/2005	Ouagadougou	<b>Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso (RCPB)</b> Entretien avec M. SAWAGODO, directeur national (RCPB)
08/11/2005	Ouagadougou	<b>PNUD/FENU</b> Débriefing et discussion autour de l'Aide mémoire. Étaient présents : M. Robert DA (FENU), Mme Alizatta TAMBOULA (PNUD), M. Sylvestre OUEDRAOGO (PNUD), M. J. Martin KY (DGDCL), M. Sidiki LINGANI (DEP/MAHRH), M. Moussa OUEDRAOGO (PACGL), Mme Lucienne ZIGUIZANGA, (FENU) Les membres de l'UGP, dont M. Alexis KOMBOUDRY, coordonnateur, M. Régis KALMONGO, chef d'antenne Nord, M. Tahirou GANSONRÉ, ingénieur, M. Boubacar SERE, responsable CSÉ M. Edouard OUEDRAOGO, gestionnaire comptable.

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PERSONNES ET FONCTIONS</b>
25-10/2005		

<u>DATE</u>	<b>LIEU</b>	<b>PERSONNES ET FONCTIONS</b>

**ANNEXE 3**

**DESCRIPTION DES MICRO-PROJETS PRÉVUS DANS LES  
PDL  
ET RETENUS DANS LES PAI 2004-2005**

## SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PDL ET DU PAI au 30 septembre 2005

Axes d'intervention	CIVGT/CR	Actions prévues dans le PDL	Projets retenus PAI	Coût			Total
				FDL	Groupes		
					Espèce	Nature	
Appui à la sécurité alimentaire (fosses fumières, sites anti érosifs zai, semences, matériel agricole, banque céréales, aménagement bas fonds, élevage, puits)	<b>Bellogo</b>	310 voyages de pierres (cordons) 50 ha de Zai 8 puits à grand diamètre 4 puits pastoraux	<b>2004</b> 3 puits busés à grand diamètre	4 650 000	150 000	1 200 000	6 000 000
			3 puits busés réhabilités	1 860 000		510 000	2 520 000
			<b>2005</b> 50 fosses fumières	1 800 000		450 000	2 225 000
			2 banques céréales à redynamiser	98 000			98 000
	<b>Barga Mossi</b>	270 ha de sites anti érosifs 405 fosses fumières 50 ha de diguettes 160 charrues asines 850 kg de semences améliorées 6 appareils phytosanitaires 3 périmètres maraîchers 2 boulis, 1 banque SPAI 2 parcs de vaccination 2 banques de céréales	<b>2004</b> 15 ha de sites anti érosifs	1 440 000		360 000	1 800 000
			<b>2005</b>				
	<b>Damkarko</b>	4 puits à grand diamètre 4 puits pastoraux 2 boulis, 375 fosses fumières 180 ha de sites anti érosifs 16 digues et 3 ravines améliorées 1 parc à vaccination	<b>2004</b> 1 puits busé	1 550 000	50 000	400 000	2 000 000
			<b>2005</b>				
	<b>Kotoulgoum</b>	275 fosses fumières 150 clairières aménagées 275 ha de cordons pierreux 202 charrues asines 97 charrettes	<b>2004</b> 50 fosses fumières	1 800 000		450 000	2 250 000
			<b>2005</b>				
<b>Kouini</b>	95 fosses fumières Acquisition de 163 outils	<b>2004</b> 10 ha de sites anti érosifs	960 000		240 000	1 200 000	
		1 banque de céréales	3 150 000	50 000	800 000	4 000 000	

			<b>2005</b> 9 fosses fumières (en cours)	324 000		81 000	405 000
<b>Retkoulga</b>	200 ha sites anti érosifs 200 ha de SAE à végétaliser 260 fosses fumière, 850 ha de Zai 4 tonnes de semences améliorées (sorgho, mil, niébé, mais) 2 parcs à vaccination Acquisition de 536 outils	<b>2004</b> 2 puits neufs	3 100	100 000	800 000	4 000	
		4 puits réhabilités	000 2 480 000	200 000	680 000	000 3 360 000	
		<b>2005</b> 40 fosses fumières 40 ha de Zai	1 440 000 196 000		360 000	1 800 000 196 000	
<b>Niounougou</b>	600 kg de semences améliorées 15 charrettes et 15 charrues 45 fosses fumières 30 ha de cordons pierreux 1 parc de vaccination 6 puits à grand diamètre	<b>2004</b> 16 fosses fumières	576 000		144 000	720 000	
		<b>2005</b> 4 pompes à pédale	210 000	70 000		280 000	
<b>Boulmanga</b>	150 ha de cordons pierreux 300 fosses fumières 9000 charrettées de fumure organ. 150 ha végétalisation de diguettes Acquisition de matériel agricole Construction parc de vaccination Matériel de maraîchage	<b>2004</b> 60 fosses fumières 15 fenils 30ha de sites anti-érosifs	2 160 000 600 000 2 880 000	600 000	540 000 300 000 720 000	2 700 000 1 500 000 3 600 000	
		<b>2005</b>					
<b>Taparko</b>	250 ha de cordons pierreux 500 fosses fumières 15000 charettées de fumure org. 5 paquets de matériel agricole 1 banque de céréales	<b>2004</b> 50 fosses fumières 1 banque de céréales 10 fenils 50 ha de sites anti-érosifs	1 800 000 3 150 000 400 000 4 800 000	50 000 400 000	450 000 800 000 200 000 1 200 000	2 225 000 4 000 000 1 000 000 6 000 000	
		<b>2005</b> 50 ha de sites anti érosifs	4 800 000		1 200 000	6 000 000	

	<b>Belga</b>	50 ha de cordons pierreux 60 fosses fumières 3000 kg de semences améliorées	<b>2005</b> 12 fosses fumières 10 ha sites anti-érosifs	432 000 960 000		108 000 240 000	540 000 1 200 000
	<b>CR/Yalgo</b>	1 parc à vaccination					
	<b>CR/Nagbingou</b>	125 fosses fumières 1 barrage de cours d'eau	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>CR/Bouroum</b>	100 fosses fumières 1 BC redynamisée 1 parc de vaccination	<b>2004</b> 2 puits à GD réhabilités <b>2005</b>	634 700	42 313	169 253	846 266
	<b>CR/Tougouri</b>	5 ha de périmètre 80 fosses fumières	<b>2004</b>				

## SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PDL ET DU PAI

Axes d'intervention	CIVGT/CR	Actions prévues dans le PDL	Projets retenus PAI	Coût			Total
				FDL	Groupes		
					Espèce	Nature	
Appui aux services sociaux de base (poste de santé primaire, CSPS, école, forage, centre de formation, désenclavement)	<b>Bellogo</b>	1 puits à surcreuser 5 forages, 4 PSP, 1 pompe manuelle 4 forages à réfectionner 1 moto ambulancière Éclairage solaire CSPS	<b>2004</b>			1 200	
			1 centre de lecture	3 000 000	700 000	400 000	3 700 000
			2 CFPP	3 800 000			2 500 000
			1 PSP	000			000
			1 moto ambulancière	1 100 000			1 500 000
	<b>Barga Mossi</b>	17 nouveaux forages 2 forages réhabilités 3 PSP et 1 CSPS à achever 3 écoles à 3 classes, 3 logements 6 centres de formation mixte 30 sessions d'alphabétisation I/C	<b>2004</b>			50 000	
			1 CFPP	2 700 000	800 000	50 000	3 500 000
			1 forage neuf	000	000		000
			1 forage réhabilité	5 950 000			6 000 000
				000			000
<b>Damkarko</b>	8 forages 1 CFPP 2 PSP	<b>2004</b>					
		1 forage neuf	5 950 000		50 000	6 000 000	
			000			000	

			<b>2005</b> <i>1 CFPP (en cours)</i> <i>3 forages neufs (en cours)</i>	2 700 000 17 850 000	100 000 150 000	700 000	3 500 000 18 000 000
<b>Kotoulgoum</b>	13 forages, 1 à réhabiliter 1 kit de réparation 1 PSP, 1 CSPS, 1 logement agent 1 école à 3 classes, 2 CFPP 3 logement maître		<b>2004</b> 1 CFPP 1 forage neuf 1 forage réhabilité	2 700 000 5 950 000 1 950 000	100 000 50 000 50 000	700 000	3 500 000 6 000 000 2 000 000
			<b>2005</b>				
<b>Kouini</b>	8 forages et 1 kit à réparer 3 PSP et 4 MEG disponibles		<b>2004</b>				
			<b>2005</b> <i>1 forage (en cours)</i>	5 950 000	50 000		6 000 000
<b>Retkoulga</b>	22 forages 2 écoles primaires 3 CFPP 2 PSP		<b>2004</b> 1 CFPP 3 PSP 4 forages réhabilités	1 900 000 3 940 000 7 800 000	100 000 300 000 200 000	500 000 1 060 000	2 500 000 5 300 000 8 000 000
			<b>2005</b> <i>4 forages neufs (en cours)</i>	23 800 000	200 000		24 000 000
<b>Niounougou</b>	2 PSP et 1 kit équipement CSPS 10 forages et 3 réhabilitation 2 CFPP, 3 latrines pour maître 1 local pour CIVGT		<b>2004</b> 1 logement maître 1 forage	4 000 000 1 950 000	100 000	1 025 000	5 125 000 2 000 000
			<b>2005</b> <b>1 CFPP (en cours)</b> <i>1 forage neuf (en cours)</i>	2 700 000 5 950 000	100 000 50 000	700 000	3 500 000 6 000 000
<b>Boulmanga</b>	3 centres alphabétisation initiale 2 centres alphabétisation		<b>2004</b> 2 CFPP 1 forage réhabilité	2 700 000 1 950 000	100 000 50 000	800 000	3 500 000 2 000 000



<b>CR/Nagbingou</b>	2 forages 1 barrage 1 centre alphabétisation 1 forage à réparer école 2 blocs latrine école 1 magasin scolaire éclairage CSPS et préfecture	<b>2004</b> 1 réfection logement maître 2 PSP	1 900 000 2 200 000	100 000 200 000	500 000 600 000	2 500 000 3 000 000
		<b>2005</b> 2 équipements PSP en cours 1 CFPP (en cours) 1 forage école (en cours)	450 000 2 700 000 5 950 000	100 000 50 000	700 000	450 000 3 500 000 6 000 000
<b>CR/Bouroum</b>	2 salles d'hospitalisation 1 laboratoire au CSPS 3 forages, 1 CPAF 3 école de 3 classes 3 logements pr maîtres et 1 préfet 1 commissariat, 1 caisse populaire 1 maison des jeunes 1000 lotissements	<b>2004</b> 1 forage neuf	5 950 000	313 158		6 263 158
		<b>2005</b> 1 forage neuf (en cours)	5 950 000	50 000		6 000 000
<b>CR/Tougouri</b>	3 salles hospitalisation, 1 maternité Réparation et achat ambulance 1000 dalles pour latrines 3 écoles de goundrin 3 écoles de 3 classes 1 centre alpha fonctionnel 8 forages 1 système adduction eau 1 caisse épargne et crédit 1 centre communautaire 1 radio communautaire 1000 parcelles de lotissement Ouverture de voies dans secteurs Réfection locaux préfecture Construction bâtiment mairie	<b>2004</b> 1 construction morgue 1 PSP	3 040 000 2 166 000	200 000 142 500	760 000 541 500	4 000 000 2 850 000
		<b>2005</b> 1 Ambulance en réparation 1 forage neuf (en cours)	2 900 000 5 950 000	100 000 50 000		3 000 000 6 000 000

## SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PDL ET DU PAI

Axes d'intervention	CIVGT/CR	Actions prévues dans le PDL	Projets retenus PAI	Coût			Total
				FDL	Groupes		
					Espèce	Nature	
<b>Activités génératrices de revenu</b> (embouche; étal de boucherie, marché, fausse et conservation de. Fourrage, artisanat; petits commerces, moulin, fabrication savon	<b>Bellogo</b>	10 groupes en embouche ovins 10 groupes en élevage ovins 2 groupes en embouche bovins 3 groupes en élevage bovins 5 groupes élevage volailles 2 moulins réhabilités	2004				
			2005				
	<b>Barga Mossi</b>	60 crédits pour embouche ovines 3 acquisition de moulins	2004				
			2005				
	<b>Damkarko</b>	6 femmes formées en teinture 3 PPM de ½ ha 1 moulin à grain	2004				
			2005				
	<b>Kotoulgoum</b>	3 installations/abris pour moulin 2 décortiqueuses 3 équipements en fours 5 équip. pour fabrication de savon 50 crédits pour AGR femmes	2004	1 décortiqueuse	60 000		60 000
				2 fours	24 000		24 000
			2004	1 test pour savonnerie	30 000		30 000
			2005				
	<b>Kouini</b>	50 petits crédits pour AGR femmes	2004				
			2005				
	<b>Retkoulga</b>	19 fenils 200 micro-crédits 1 étal de boucherie 117 personnes formées en AGR	2004				
			2005				
<b>Niounougou</b>	600 femmes ont accès au crédit pour AGR 1 moulin à grain 45 pousses pousses Fours améliorés 35 arrosoirs pour PPM Matériel pour poterie	2004					
		2005					
<b>Boulmanga</b>	3 moulins 135 femmes accès au crédit à	2004					

		25 000 Fcfa chacune Acquisition matériel maraichage et formation en maraichage 60 jeunes accés au crédit à 50 000 Fcfa chacun 3 motopompes	<b>2005</b>				
	<b>Taparko</b>	50 fenils 290 femmes ont accès au crédit à 100 000 Fcfa chacune 60 femmes formées en technique de maraichage 1 lot d'équipement pour PPM 50 jeunes ont accès au crédit à 100 000 Fcfa chacun	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>Belga</b>	1 PPM 2 moulins 600 femmes bénéficiaires de crédit	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>CR/Yalgo</b>	1 construction marché 1 gare routière Structures d'épargne/crédit	<b>2004</b> 1 étal à boucherie	1 425 000	75 000		1 500 000
	<b>CR/Nagbingou</b>	Appui aux activités AGR	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>CR/Bouroum</b>	15 femmes formées en savonnerie 35 jeunes formés en métier divers	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>CR/Tougouri</b>	1 marché construit 3 moulins à grain 1 gare routière 13 formations sur le Genre	<b>2005</b>				

### SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PDL ET DU PAI

Axes d'intervention	CIVGT/CR	Actions prévues dans le PDL	Projets retenus PAI	Coût		Total
				FDL	Groupes	
	<b>Bellogo</b>	8 nouvelles forêts villageoises de 2	<b>2004</b>			

<b>Appui GRN et environnement</b> (reboisement, Pistes à bétail)		hectares 10 groupes en arboriculture fruitière et de bois d'œuvre Ouverture de pistes à bétail	<b>2005</b>				
	<b>Barga Mossi</b>	3 délimitation de zone à pâturage	<b>2004</b> <b>2005</b>				
	<b>Damkarko</b>	2 couloirs d'accès pour bétail 6 réhabilitations de piste bétail 3600 plants (eucalyptus; neem, néré, manguiers..)	<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>Kotoulgoum</b>	1 délimitation de zone à pâturage et de piste à bétail	<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>Kouini</b>		<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>Retkoulga</b>	1400 plants arboricoles (manguiers; jujubes greffés; miellifères)	<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>Niounougou</b>	25 pistes à bétail	<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>Boulmanga</b>	3950 plants	<b>2004</b>				
			<b>2005</b> 600 plants	810 000	202 500	375 000	1 012 500
	<b>Taparko</b>	6000 plants pour reboisement	<b>2004</b>				
			<b>2005</b> 1200 plants	1 500 000		375 000	1 875 000
	<b>Belga</b>		<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>CR/Yalgo</b>		<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>R/Nagbingou</b>	10 ha de reboisement	<b>2004</b>				
			<b>2005</b>				
	<b>CR/Bouroum</b>		<b>2004</b>				
<b>2005</b>							
<b>CR/Tougouri</b>	Reboisement des abords du barrage et curage	<b>2005</b>					

**S. ANNEXE 4**

**T. SYNTHÈSE DES PROGRAMMES DE FORMATION**

**ET LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

### Renforcement des capacités / Alphabétisation de base/ Par département

DEPARTEMENT	Hommes		Femmes		Total
	Inscrits	Admis	Inscrites	Admises	ADMIS
<b>NAGBINGOU</b> 9 centres	171	143	53	39	182
<b>TOUGOURI</b> <b>5 centres</b>	85	69	69	59	128
<b>YALGO</b> 9 centres	149	128	106	77	205
<b>BOUROUM</b> <b>25 centres</b>	410	333	193	138	471
<b>BOULSA</b> <b>5 centres</b>	56	46	79	62	108
<b>TOTAL</b> 53 centres	<b>871</b>	<b>719</b>	<b>500</b>	<b>375</b>	<b>1094</b>

### Renforcement des capacités /Alphabétisation complémentaire/ Par département

DEPARTEMENT	Hommes		Femmes		Total
	Inscrits	Admis	Inscrites	Admises	ADMIS
<b>NAGBINGOU</b> 4 centres	69	52	14	9	61
<b>TOUGOURI</b> 2 centres	32	22	9	9	31
<b>YALGO</b> 5 centres	93	59	41	23	82
<b>BOUROUM</b> 10 centres	151	124	43	35	159
<b>BOULSA</b> 5 centres	54	46	62	46	92
<b>TOTAL</b> 26 centres	<b>399</b>	<b>303</b>	<b>169</b>	<b>122</b>	<b>425</b>

Le taux de participation des femmes aux séances d'alphabétisation est de 34% et elles obtiennent un taux de réussite de 73,5% comparativement à 75% pour les hommes. En date du 30 septembre 2005, 24 personnes sont devenues des alphabétiseurs, dont deux (2) femmes.

**Renforcement des capacités / Formation des animateurs et agents d'appui conseil**

Thème	Projet	Présence			Fonction	Période
		Homme	Femme	Total		
Mise en place des CVGT/CIVGT (sous financement PNGT2) avec la collaboration du PAPNA	PAPNA, DPA, Hunger Project PDRIN, Plan, Préfet, CES/AGF, DPRA, DPEEF,	33	10	43	Pour les cellules d'animations, préfets, coordonnateurs projets, services techniques.	Février 2002
Approche participative	PAPNA	6	4	10	Animateurs-trices	Février 2002
Élaboration PLD	PAPNA			28	Équipe d'appui conseil	Sept. 03
Procédures FDL	PAPNA	6	4	10	Équipe des formateurs	Sept. 03
Gestion budgétaire/financière	PAPNA	6	4	10	Animateurs et animatrices	Avril 03
Maîtrise d'ouvrage	PAPNA	6	4	10	Animateurs-trices	Mai 03
Procédures passation de marché	PAPNA	6	4	10	Animateurs-trices	Avril 03
Suivi évaluation part.	PAPNA	6	4	10	Animateurs-trices	Mars 03
Utilisation MIS/SIG	PAPNA	4	1	5	Cadres du projet	
Travaux en génie civil et rural	PAPNA	6	4	10	Animateurs-trices	Avril 04

## Renforcement des capacités / Formation des membres CIVGT/CR

Thème	CIVGT /CR	Présence			Fonction	Période
		Homme	Femme	Total		
Planification locale participative	CIVGT et CR	53	17	70	Sous-commission CIVGT/CR	Oct. 03
Procédures FDL	CVGT et CR	409	51	460	Membres commissions spécialisées CVGT	Oct. 03
Gestion budgétaire/financière	CIVGT et CR	54	6	60	Trésoriers et comptables	Mai 03
Maîtrise d'ouvrage	CIVGT et CR	99	11	110	Membres commissions spécialisées	Avril 03
Procédures passation de marché	CIVGT et CR	122	7	129	Membres commissions spécialisées	Mai 03
Fosses fumières	4 CIVGT	97	6	103	Paysans-nes	Avril 03
Élaboration micro projets	CIVGT et CR		Non recensé	140	Membres communautés	Oct. 03
Méthodes de Suivi évaluation participatif	CIVGT	205	14	219	Membres des comités de suivi et contrôle	Avril 03
Procédures d'accès et de gestion du FDL	CIVGT et CR	35	2	37	Partenaires techniques et administratifs, et membres commissions	Nov 04
Procédures d'accès et de gestion du FDL	CIVGT et CR	135	15	150	Membres CIVGT	Nov 04
Gestion des banques de céréales	19 villages dans 7 départements	54	3	57	Responsables comités de gestion et autres participants-es	Mai 2005
Recyclage Gestion budgétaire et financière	CIVGT et CR	23	3	26	Trésoriers et responsables CIVGT	Juin 05
Élaboration PLD	Province	47		47	Membres CCTP	Juillet 04
Fosses fumières	6 CIVGT	110		110	Paysans	Mars 05
Travaux génie civil	CIVGT	84		84	Paysans	
Recyclage Suivi-évaluation participative	CIVGT et CR	118	11	129	Paysans-nes	Juin 05
Fauche et conservation des fourrages naturelles	CIVGT	À venir			Paysans-nes	Sept 05



## ANNEXE 5 : Matrice de suivi des recommandations

Issue area	Evaluation finding	Evaluation recommendation	Responsible	Timeline	Agreed follow-up
<i>5.1. Atteinte des résultats</i>					
<i>5.1.1 Cadre institutionnel et planification, programmation participative</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le PAPNA devra s'assurer à terme que les futures communes rurales s'inspireront concrètement de la démarche entreprise par les CIVGT et les CCG dans l'exercice de planification/programmation et rechercheront les appuis de ceux et celles qui y ont contribué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduire en langue nationale (mooré) un guide pratique simplifié et succinct des étapes et responsabilités de la planification du développement local.</li> <li>• Distribuer ce petit guide pratique au sein des instances représentatives (CIVGT et CCG).</li> <li>• Produire des documents synthèses des PDL en langue nationale pour les responsables CIVGT et CCG afin qu'ils puissent s'y référer pour des actions ultérieures.</li> </ul>	Équipe de projet (UGP) avec l'appui d'une ressource en traduction mooré	À partir de janvier 2006 pour se terminer au plus tard en juin 2006.	
<i>5.1.2 Renforcement des capacités</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs locaux doivent s'appropriier les tâches entourant la maîtrise d'ouvrage afin qu'ils puissent servir de relais/conseils lors du désengagement du projet.</li> <li>• L'appui à une meilleure participation et implication des femmes fait partie intégrante du renforcement des capacités locales et à cet égard des actions doivent être menées pour amoindrir les pesanteurs socio-culturelles.</li> <li>• La fonctionnalité et de la qualité de maintenance des infrastructures réalisées est important pour un bon transfert du patrimoine collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répertorier les habiletés et parfaire les compétences développées suite aux formations et dresser une liste des personnes pouvant agir comme ressources dans différents secteurs du développement : formateurs, vulgarisateurs, afin de créer une banque de ressources disponibles pouvant appuyer les Communes rurales.</li> <li>• Assurer la production de contrats bilingues (français-mooré) afin que les responsables CIVGT/CR puissent suivre les engagements pris et exercer un bon suivi des actions de maîtrise d'ouvrage.</li> <li>• Formaliser un programme de sensibilisation dans les villages sur l'approche GED en utilisant les outils/méthodes dynamiques : théâtre forum, jeux de rôles, etc..</li> <li>• Dispenser des programmes de formation répondant aux besoins et intérêts des femmes et encourager leur présence des femmes dans les instances décisionnelles (bureaux, CAM, CAF).</li> <li>• Poursuivre la formation et l'encadrement des responsables des comités de gestion des infrastructures réalisées.</li> <li>• Prendre des mesures concrètes pour encourager l'archivage des documents, outils de suivi-contrôle, pièces justificatives au sein des CIVGT.</li> </ul>	<p>Le responsable de l'antenne Nord appuyé par l'équipe d'animation</p> <p>UGP avec l'appui d'une ressource en traduction</p> <p>UGP et en particulier la responsable GED</p> <p>UGP et l'équipe d'animation</p>	<p>Processus continu à partir de mars 2006</p> <p>À partir de janvier 2006 et processus continu</p> <p>À partir de décembre 2005 jusqu'en sept. 2006</p> <p>Processus continu</p>	

Issue area	Evaluation finding	Evaluation recommendation	Responsible	Timeline	Agreed follow-up
<p>5.1.3 Dispositif FDL et investissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'acheminement des fonds doit s'effectuer sur une base plus rapide, en respect des calendriers et disponibilité locale des acteurs.</li> <li>Faute de moyens adéquats pour assurer leur bon fonctionnement, les CIVGT ne respectent pas toujours les principes de la transparence et de la bonne gouvernance.</li> <li>Peu d'effets significatifs sont attribuables actuellement au PAPNA concernant la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> <li>Une meilleure attention doit être accordée aux porteurs (demandeurs) de projets Activités Génératrices de Revenu (AGR).</li> <li>La fonctionnalité des infrastructures réalisées et la qualité de leur maintenance sont des impératifs pour assurer un bon transfert du patrimoine collectif aux futures communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des mécanismes assurant la régularité de l'approvisionnement des fonds des donateurs et assurer leur disponibilité en temps opportun.</li> <li>Trouver des moyens concrets et pérennes pour appuyer le fonctionnement des CIVGT comme la dotation d'un montant forfaitaire de 25000 Fcfa/semestre/par structure en complémentarité des ventes de dossiers, ou un pourcentage des FDL (0,5%) ou, de façon transparente à même les contributions des populations.</li> <li>Revoir à la hausse l'allocation minimale de base pour les CIVGT/CR pour atteindre 3\$ US, représentant un montant additionnel pour le FDL de 34 120 045 FCFA pour l'année 2006.</li> <li>Atteindre autant que possible une dotation minimale de 15% du FDL pour les activités productives, incluant les AGR et GRN, favorisant la réduction de la pauvreté.</li> <li>Proposer des technologies alternatives pour les fosses fumières (dimensions plus modestes, parois non crépies au ciment) afin de permettre une généralisation et une accessibilité plus grande des actions.</li> <li>Encourager les producteurs à démultiplier les formations auprès d'autres bénéficiaires.</li> <li>Aider les femmes à constituer des dossiers de micro-projets leur donnant accès aux procédures des caisses d'épargne et de crédit.</li> <li>Entreprendre des pourparlers avec les caisses populaires environnantes pour mettre en place des caisses villageoises avec accès à un crédit rotatif pour des activités agro-pastorales et commerciales au profit des femmes.</li> <li>Exiger la constitution de petites caisses de maintenance avant la fin des travaux des infrastructures sociales, notamment pour les forages.</li> </ul>	<p>FENU</p> <p>FENU/ Tripartite UGP</p> <p>FENU &amp; TRIPARTITE</p> <p>UGP, agents des directions techniques</p> <p>UGP/ Ressource GED et Réseau des Caisses Populaires du Burkina</p> <p>UGP et équipe des animateurs et animatrices</p>	<p>2006-2007</p> <p>Suite à l'acceptation du rapport final</p> <p>Suite à l'acceptation du rapport final</p> <p>À partir de janvier 2006 et processus continu</p> <p>Janvier 2006 et processus continu</p> <p>2006-2007</p>	

Issue area	Evaluation finding	Evaluation recommendation	Responsible	Timeline	Agreed follow-up
<b>5.1.4</b> <i>Infrastructures socio-productives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un encadrement de proximité est nécessaire pour la viabilité et rentabilité des aménagements irrigués en aval des deux barrages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à ce que le calendrier actualisé d'exécution des travaux soit respecté, afin de permettre la réception effective des 02 aménagements en mai 2006.</li> <li>Mettre au point, avant la période de livraison des deux ouvrages, tous les aspects organisationnels ayant trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>aux modalités pratiques d'approvisionnement en intrants agricoles (fournisseurs, quantité, prix, lieu de livraison) ;</li> <li>à l'accès aux crédits (structures de financement, montant, taux d'intérêt, modalités de paiement);</li> <li>à la détermination pratique avec les producteurs des avantages attendus de la mise en valeur de leur périmètre (nature des productions, compte d'exploitation prévisionnel simplifié/marge nette après déduction des intrants)..</li> </ul> </li> </ul>	UGP/PSSA	Entre janvier et juin 2006	
<b>5.1.5</b> <i>Communication et capitalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La communication et la valorisation des acquis représentent des maillons faibles du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un recensement de toutes les publications réalisées au sein du PAPNA afin de mieux les partager, les exploiter et les capitaliser.</li> <li>Réactualiser la stratégie de communication et déterminer des moyens techniques et financiers pour son application autant à l'interne qu'à l'externe.</li> <li>Finaliser le document de capitalisation du PAPNA et le diffuser.</li> <li>Doter, si les ressources financières le permettent, l'antenne Nord de moyens facilitant le rapportage et la compilation informatisée de données pour les fins de suivi évaluation (groupe électrogène, micro-ordinateur).</li> </ul>	UGP  FENU/Tripartite	Janvier 2006  Suite à l'acceptation du rapport final	
<b>5.2 Variables</b> <b>5.2.1 Variables déterminantes (externe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'environnement politico-institutionnel constitue actuellement un lieu propice pour tirer les leçons des initiatives en matière de développement local en vue de la mise en place des communes rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la présence du projet PAPNA dans les rencontres et débats concernant les projets de développement local et leur éventuelle transition vers l'appui au développement communal en milieu rural.</li> </ul>	Coordonnateur national du FENU / UGP	2006-2007	
<b>5.2.2 Variables déterminantes (interne) pour l'atteinte des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'alphabétisation est un facteur important pour une meilleure prise en charge du développement local et assurer une évolution dans les comportements socio-culturels.</li> <li>La présence d'une bonne expertise et d'outils performants pour l'appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'encouragement à l'alphabétisation et initier des formations en alphabétisation fonctionnelle pour les responsables des structures représentatives et des comités de gestion.</li> <li>Octroyer des moyens techniques et financiers appréciables pour la responsable GED afin de mieux déterminer les axes promoteurs pour les AGR des femmes.</li> </ul>	UGP et équipe d'animation  FENU/UGP et responsable GED	Processus continu  Dès l'acceptation du rapport final	

Issue area	Evaluation finding	Evaluation recommendation	Responsible	Timeline	Agreed follow-up
<b>5.2.3 Conception et gestion du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les objectifs du cadre logique vont au delà des potentialités du projet.</li> <li>La complémentarité et la synergie entre les membres du projet doivent être valorisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier et adapter les indicateurs de performance du projet aux possibilités réelles d'imputabilité et d'analyse .</li> <li>Encourager la présence de mécanismes facilitant               <ul style="list-style-type: none"> <li>la mise en place d'une gestion du personnel axée sur des résultats à atteindre dans le cadre des mandats ;</li> <li>l'adoption d'une méthodologie d'exploitation des données pour les fins de rapports annuels et de fin de projet.</li> </ul> </li> <li>Améliorer la qualité des rapports annuels en situant les niveaux d'avancement en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.</li> </ul>	PNUD/FENU  PNUD/FENU/ UGP   UGP	Dès janvier 2006	
<b>5.3. Positionnement stratégique du FENU et partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Positionnement stratégique du PAPNA dans le cadre des orientations du MATD et des nouvelles politiques d'intervention du PNUD au Burkina pour le programme 2006-2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'assurer que le document de capitalisation soit bien ventilée et discutée sur la scène nationale notamment par l'intermédiaire du projet PACGL dans sa composante Appui aux capacités nationales de capitalisation des bonnes pratiques de concertation, coordination et planification communale et inter communale.</li> <li>➤ Établir sur une base régulière des échanges avec des responsables de la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural afin d'alimenter la réflexion auprès des CIVGT/CCG et parfaire la transition à venir.</li> </ul>	Coordonnateur national FENU/UGP   UGP	Février -Mars 2006   Dès février 2006	

Issue area	Evaluation finding	Evaluation recommendation	Responsible	Timeline	Agreed follow-up
<p>5.4. Durabilité et stratégie de désengagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les acquis sont trop faibles pour envisager un retrait des actions du PAPNA pour décembre 2006.</li> <li>L'avenir réservé aux structures CIVGT est préoccupant dans le contexte de la mise en place des communes rurales prévue en février 2006.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prolonger le projet d'au moins une année (fin décembre 2007) afin de créer de bonnes conditions pour la pérennité des acquis.</li> <li>Maintenir et accroître si possible la participation financière des principaux bailleurs pour assurer la poursuite des actions jusqu'en décembre 2007 et permettre un désengagement progressif des actions d'appui et d'investissement.</li> <li>Déterminer les conditions minimales d'un pérennisation des acquis avant d'envisager un retrait des appuis.</li> <li>Mener une réflexion avec tous les acteurs concernés (directions techniques provinciales, HC, CGG et CIVGT) sur l'avenir réservé aux CIVGT afin d'effectuer un délestage graduel et non démobilisant des ressources en place, comme le précise le document provisoire de capitalisation du PAPNA.</li> </ul>	<p>PNUD/FENU et FBS</p> <p>UGP</p> <p>UGP</p>	<p>Suite à l'adoption du rapport final</p> <p>Mars 2006</p> <p>À démarrer dès mars 2006</p>	

**ANNEXE 6**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

CND/GTZ, *Module de formation : Rôle, responsabilités des communautés locales en tant que maîtres d'ouvrages*, avril 2003.

CCTP de la Province de Namentenga, *Rapport de formation des cellules d'animation sur la mise en place des CVGT et CIVGT*, février 2002 (sous l'égide du PNGT 2).

Direction régionale du Centre Nord, *Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté*, 2004.

FAO, *Évaluation des activités et résultats de la phase I du PSSA*, années 1999 et 2000. Ouagadougou, juillet 2001.

FBS, *Rapport de mission conjointe FENU-FBS de suivi du projet de développement des ressources agro-pastorales du Namentenga (PAPNA), du 17 au 20 novembre 2004*, produit par M. Jean-Pierre Noterman, attaché-assistant de coopération du FBS en Afrique de l'Ouest, 21 mars 2005.

FENU, *Rapport conceptuel, Décentralisation et Pauvreté*, Burkina Faso, Province du Namentenga, version préliminaire, février 2003.

FENU, *Rapport de mission d'évaluation finale du projet PANANAM*, Burkina Faso, juillet 2000.

GOVERNEMENT DU BURKINA FASO, Loi no. : 055-2004/AN, *Portant sur le Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso*, 14 avril 2005.

MATD-MAHRH, *Étude sur la capitalisation des bonnes pratiques de développement local*, Ouagadougou, février 2005.

MFB/IGF, *Rapport de mission d'audit au projet PAPNA*, 2000 à 2002, 2003, 2004.

PAPNA, *Compte rendu des réunions trimestrielles (7) entre le 3<sup>ième</sup> trimestre 2002 et le 2<sup>ième</sup> trimestre 2005*.

PAPNA, *Diagnostic participatif pour l'élaboration d'un programme prioritaire*, (support de formation des équipes techniques d'appui pour le diagnostic au niveau des CIVGT et des CR), septembre 2002.

PAPNA, *Étude sur les revenus des ménages dans le Namentenga*, rapport final, mars 2003 (produit par Tiral Mohamed SIDI).

PAPNA, *L'approche d'intervention du PAPNA, orientations méthodologiques*, février 2002. (Document support de formation des animateurs et animatrices du projet).

PAPNA, *Mission d'étude sur la mise en place de structures décentralisées de gestion du développement à la base dans les départements de Yalgo, Tougouri, Boulsa, Bouroum et Nagbingou*, produit par le consultant Zéphirin BELEMSIGRI, mai 2002 (deux documents).

PAPNA, *Plan de développement local de la CIVGT de Taparko* (déc. 2003), de Kouini (nov. 2004).

PAPNA, *Proposition de la stratégie de communication du PAPNA*, février 2002, produit par M. Oumar SANGARE.

PAPNA, *Rapport d'avancement et d'évaluation interne : Période 2003 et 2004*.

PAPNA, *Rapport de capitalisation des expériences du projet en matière de développement local et d'appui à la décentralisation rurale* (version provisoire), octobre 2005.

PAPNA, *Rapport de l'atelier de formation des cellules d'animation sur la mise en place des CVGT/CIVGT*, février 2002.

PAPNA, *Rapport d'exécution de la session de formation en recherche et gestion de financement des activités de 10 CIVGT de la Province du Namentenga*, mai 2005. Produit par M. KABORE, YODA Odile, SAMTOUMA, Frédéric).

PAPNA, *Rapport de formation de 30 animateurs de centre de Bouroum et Tougouri et Rapport d'activités de fin de campagne pour animation de 14 centres d'alphabétisation dans la province du Namentenga*, Association Relwende, mai 2005.

PAPNA, *Rapport de formation des membres des comités de gestion des banques de céréales appuyées par le PAPNA* (session tenue à Tougouri en avril 2005).

PNGT2, *Plan de gestion du terroir de Nagbingou I*, octobre 2004.

PNUD, *Document de Programme de Pays avec le Burkina Faso 2006-2010* (document provisoire), 15 octobre 2005.

PNUD-FENU, *Amendement du Projet de Développement des Ressources Agro-pastorales de la Province du Namentenga (PAPNA)*, version finale, oct. 2003.

PNUD-FENU, *Projet d'accord de projet PAPNA*, version officielle, mai 1999.

PNUD, *Projet d'Appui à la Concertation et à la Gouvernance Locale (PACGL)*, Document du projet amendé et stratégie d'intervention, 20 octobre 2004, produit par Moncef KOUIDHI.

PNUD-FENU, *Rapport de la 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> réunion de la Revue Tripartite du PAPNA*, juillet 2004 et avril 2005.

OUATTARA, Claude, *Capitalisation des expériences d'appui au développement local en Afrique de l'ouest et intégration des objectifs du millénaire pour le développement*, cas des expériences pilotes du Burkina Faso, pour le PNUD-FENU, juin 2005.

UNOPS, *Formation de cadres, techniciens et paysans animateurs villageois à la méthode active de recherche participative MARP*, juin 2001.